

L'étang de la GALIOTTE, zone calme de loisirs, avec ses petites maisons de week-end (pêche – ZNIEFF) à Carrières / Poissy



Ce paysage serait traversé par un immense viaduc qui laisserait retomber bruit et pollutions sur les maisons et l'étang



Une belle insertion paysagère ... peut-être ... mais qui ferait passer le niveau sonore diurne de 45 dB à 60 dB, ou plus ... INADMISSIBLE !!!





Des quartiers encore très calmes où il fait bon vivre.
Si le niveau sonore de 45 dB devenait égal à 60 dB, cela
signifierait que l'intensité sonore serait multipliée par 32. A-t-on
pensé au prix de la SANTE des Carriérois? Comment va-t-on
alors indemniser les habitants ?
Le coût de ce projet n'en tient pas compte.
Ce coût est scandaleusement sous-évalué.



<u>lle de Migneaux</u>







Quartier Saint Louis





Parking Leclerc coupé par le projet





La résidence « Le Beaugency » avec ses fenêtres orientées vers la tranchée ouverte de l'autoroute A104.





àààAvec le tracé dit « de Chanteloup » aucun Carriérois ne serait épargné par le bruit et la pollution olfactive.

ààà Toutes les écoles, les 2 collèges, les centres sportifs, les lieux de détente et les habitations seraient très proches du projet A104 et en subiraient des conséquences irréversibles.

àààLe niveau sonore augmenterait tellement, que la qualité de vie en serait considérablement diminuée.

ààà La circulation augmenterait de manière

considérable sur tour les avec en particulier le RD190 et le pont de Poissy.

Comité COPRA de Carrières sous Poissy - Réunion du débat public du jeudi 13 avril